



jeudi 19 novembre 2020

## COMMUNIQUÉ PRESSE

### Miramas obtient 20/20 à l'indice de qualité des comptes locaux

**20 sur 20 : c'est la note attribuée à la ville de Miramas pour la qualité des comptes locaux en 2019.**

Le Trésor public attribue un 20/20 à la ville pour la bonne tenue de ses comptes en 2019. Une note d'excellence (après la très bonne note de 2017) qui salue le travail effectué conjointement par le Receveur du Trésor public et les services municipaux.

Créé en 2011 par la Direction générale des finances publiques (DGFIP), l'indice de qualité des comptes locaux, basé sur une cinquantaine de critères, évalue, entre autres, la qualité des écritures et des pièces comptables fournies, le respect des délais.

Un indice qui permet à la collectivité d'atteindre une légitimité et une robustesse aussi bien au sein de la DGFIP que vis-à-vis des partenaires, notamment les juridictions financières.

*« Je suis très fier de cette note qui salue la qualité et la transparence des informations transmises à l'ordonnateur dans le cadre des instructions budgétaires et comptables, mais aussi la rigueur de l'ensemble des services pour la gestion des comptes, vérifiés par mon adjoint aux finances et au budget, Gérald Guillemont. Les Miramasséens seront heureux d'apprendre que les règles sont respectées. »*

Frédéric Vigouroux, maire de Miramas

